



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 49

TROISIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M^{me} la ministre SQUIRES propose la première lecture du projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune (pratiques de chasse sécuritaires et gestion intégrée de la faune)/The Wildlife Amendment Act (Safe Hunting and Shared Management)* — dont l'objet a été indiqué.

M. SMOOK, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le troisième rapport du Comité :

Réunions :

Le Comité s'est réuni au Palais législatif :

- le 9 mai 2018, à 18 heures;
- le 14 mai 2018, à 18 heures;
- le 15 mai 2018, à 18 heures.

Question à l'étude :

Le projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (efficacité accrue)/The Planning Amendment Act (Improving Efficiency in Planning)*

Composition du Comité :

Réunion du 9 mai 2018 :

- M. ALLUM;
- M. le *ministre* EICHLER;
- M. GERRARD;
- M. LAGASSÉ;
- M. LINDSEY;
- M^{me} MARCELINO;
- M. MARTIN;
- M. MICKLEFIELD;
- M. MICHALESKI;
- M. SMOOK (président);
- M. le *ministre* WHARTON.

Le Comité a élu M. MICKLEFIELD à la vice-présidence.

Réunion du 14 mai 2018 :

- M. ALLUM;
- M. le *ministre* EICHLER;
- M^{me} FONTAINE;
- M^{me} KLASSEN;
- M. LAGIMODIERE;
- M. LINDSEY;
- M. PIWNIUK;
- M. SMOOK (président);
- M. TEITSMA;
- M. le *ministre* WHARTON;
- M. le *ministre* WISHART.

Le Comité a élu M. TEITSMA à la vice-présidence.

Réunion du 15 mai 2018 :

- M^{me} la *ministre* CLARKE;
- M. le *ministre* EICHLER;
- M. EWASKO;
- M. GERRARD;
- M. ISLEIFSON;
- M. LAGASSÉ;
- M. LINDSEY;
- M^{me} SMITH (Point Douglas);
- M. SMOOK (président);
- M. SWAN;
- M. le *ministre* WHARTON.

Le Comité a élu M. ISLEIFSON à la vice-présidence.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu les 29 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (efficacité accrue)/The Planning Amendment Act (Improving Efficiency in Planning)* :

Réunion du 9 mai 2018

- | | |
|--|---|
| 1. Chris Goertzen | Association des municipalités du Manitoba |
| 2. Kim MacAulay | Manitoba Community Newspapers Association |
| 3. Chris Lorenc | Manitoba Heavy Construction Association |
| 4. Charles Chappell | Particulier |
| 5. Christine Waddell et Ken Waddell (avec le consentement du Comité) | Particulier |
| 6. Jill Verwey | Keystone Agricultural Producers |
| 7. Brent Wright | Particulier |

- | | |
|----------------|--------------------------|
| 8. Mark Buss | Clipper Publishing Corp. |
| 9. John Kendle | Canstar Community News |
| 10. Jim Mihaly | Brandon Sun |
| 11. Jay Struth | Killarney Guide |

Réunion du 14 mai 2018

- | | |
|-------------------|---------------------|
| 12. Bob Cox | Winnipeg Free Press |
| 13. Will Reimer | Particulier |
| 14. Laurie Finley | Steinbach Carillon |

Réunion du 15 mai 2018

- | | |
|-----------------------|--|
| 15. Ruth Pryzner | Particulier |
| 16. Joe Dolecki | Particulier |
| 17. Mike Teillet | Particulier |
| 18. George Matheson | Conseil manitobain du porc |
| 19. Andrew Dickson | Particulier |
| 20. Elisabeth Saftiuk | Manitoba Professional Planners Institute |
| 21. Accalia Robertson | Particulier |
| 22. Lindy Clubb | Mixedwood Forest Society |
| 23. Bill Massey | Particulier |
| 24. David Nickarz | Parti vert |
| 25. Evan Rodgers | Les Aliments Maple Leaf |
| 26. Frances Smee | M.R. de Rosser |
| 27. Matt Reimer | HyLife |
| 28. Catherine King | Particulier |
| 29. Vicki Burns | Hog Watch Manitoba |

Exposés écrits :

Le Comité a reçu 22 exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (efficacité accrue)/The Planning Amendment Act (Improving Efficiency in Planning)* :

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Don Piett et Brenda Piett | Southeast Journal |
| Harold Froese et Cory Rybuck | Producteurs d'œufs du Manitoba |
| Nancy Johnson | Melita New Era |
| John Fefchak | Particulier |
| Lynn Taylor | Thompson Citizen |
| Gail Halldorson | Particulier |
| Darryl Holyk | The Minnedosa Tribune |
| Andrea Geary | Particulier |
| Shirley Hiebert | Particulier |
| Sheldon Birnie | Particulier |
| Betty Turner | Particulier |
| Darren Ridgley | Particulier |
| Ligia Braidotti | The Times |
| Wilma J. Struth | Particulier |
| Brian Gilroy | The Swan Valley Star and Times |
| Gail H. Fisher | Particulier |
| Ben Fox | Manitoba Beef Producers |
| J Brodt | Particulier |

Danielle Da Silva
Vicki Wallace
Simon Fuller
Curtis Struth

Particulier
Southern Manitoba Review
Particulier
Particulier

Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (efficacité accrue)/The Planning Amendment Act (Improving Efficiency in Planning)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec l'amendement suivant, à la suite d'un vote consigné (6 contre 4) :

Il est proposé que le paragraphe 32(2) du projet de loi soit amendé par substitution, à « Les articles 18, 20 et 26 », de « L'article 18, le paragraphe 19(2) ainsi que les articles 20, 25 et 26 ».

Sur la motion de M. SMOOK, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} la *ministre* SQUIRES dépose le rapport annuel de la pépinière de la forêt Pineland pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017.

(Document parlementaire n° 57)

M^{me} COX, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet du ramadan.

M^{me} MARCELINO (Logan) et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} LAMOUREUX font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* FIELDING, M^{me} FONTAINE, MM. LAGASSÉ, WIEBE et FLETCHER ainsi que, avec le consentement de l'Assemblée, M. LAGIMODIERE font des déclarations de député.

Après la période des questions orales, M. KINEW invoque le *Règlement* au sujet de l'utilisation d'une pièce par le premier ministre à l'Assemblée.

La présidente déclare le rappel au *Règlement* recevable et rappelle que l'utilisation de pièces n'est permise en aucun moment à l'Assemblée pendant la période des débats.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers. (J. Harper, G. Ducharme, C. Whelan et autres)

M. FLETCHER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que le site de l'aréna Vimy ne serve pas de centre de désintoxication et à ce que les terres publiques longeant le ruisseau Sturgeon et servant de parc et de site récréatif à l'intention du public (notamment en tant que partie importante du sentier Sturgeon Creek Greenway et de l'écosystème du ruisseau Sturgeon) conserve la désignation actuelle de zonage loisirs et parcs PR2 accordée au 255, avenue Hamilton, soit l'emplacement de l'aréna Vimy, et à entretenir ces terres afin qu'elles demeurent ainsi désignées. (A. Russo, G. Russo, D. Demler et autres)

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger